

Le 9 avril 2007

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline
Saint-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Lévis et Montréal-Est

6211-18-011

Mémoire

Projet de construction de l'oléoduc Pipeline St-Laurent entre Lévis et Montréal-Est

Je me nomme, Benoit Vigneault et je suis le 3^e propriétaire d'une terre ancestrale dont je me suis fait un devoir d'entretenir et d'assurer une pérennité pour les générations futures.

Le respect de l'environnement est une valeur importante à mes yeux. J'ai effectué différents travaux au cours des années tel l'aménagement des cours d'eau pour drainer les terrains, la coupe sélective et l'ébranchage toujours dans le but de pouvoir vivre de l'agriculture tout en étant soucieux de l'environnement.

- Considérant que je demeure entièrement propriétaire de mon boisé,
- Considérant que vous m'obligez à vous accorder un droit de passage,
- Considérant que vous me retirez le droit de circuler partout sur mon terrain,
- Considérant que vous ne pouvez me donner de garanties claires quant à vos responsabilités advenant un bris causé par un geste involontaire ou une imprudence de notre part,

- Considérant les coûts exorbitants d'une cause judiciaire pour me défendre contre une compagnie multinationale advenant un déversement ou tout autre sévices causé à l'environnement,
- Considérant que les compagnies d'assurances ne peuvent couvrir l'ensemble des dommages causés à l'environnement,
- Considérant qu'un autre tracé causerait moins de préjudices à moins de propriétaires,

Je recommande que le trajet soit modifié car ce tracé me cause beaucoup de perte de privilège en tant que propriétaire d'un boisé.

Benoit Vezeau